



## Réal Forest Ad. E.

Associé | Montréal

[real.forest@blakes.com](mailto:real.forest@blakes.com)

Montréal: 514-982-5088

Réal se spécialise dans les litiges complexes portant sur des questions de droit des affaires, des valeurs mobilières, de l'environnement, de la construction, des transports et de la concurrence, ainsi que sur des questions de réglementation commerciale et de droit constitutionnel et administratif. Il plaide régulièrement devant des tribunaux de tous les paliers du système judiciaire québécois ainsi que devant la Cour fédérale du Canada et divers tribunaux d'arbitrage et administratifs. Il a également défendu les intérêts de clients devant la Cour suprême du Canada à maintes reprises.

Fort d'une expertise pointue en droit de la concurrence et d'un intérêt marqué pour ce domaine, Réal a agi à titre d'avocat auprès de plusieurs sociétés dans le cadre de procédures engagées par le Commissaire de la concurrence visant à empêcher des fusions et auprès de clients dans le cadre de procédures criminelles intentées en vertu de la *Loi sur la concurrence*, en plus d'avoir représenté le Commissaire de la concurrence dans des affaires de fusions contestées.

### MANDATS RETENUS

Réal a notamment représenté des clients dans les causes suivantes :

- *Société d'énergie Foster Wheeler Ltée c. Ville de Montréal*, 2008 C.S.Q. 4670, 7 octobre 2008;
- *Sa Majesté la Reine c. Procureur général du Québec*, [2008] C.A.F. 201, 11 juin 2008;
- *Henderson c. Procureur général du Québec*, [2007] R.J.Q. 2174, 2007 C.A.Q. 1138;
- *Corporation Sun Media c. Société de transport de Montréal et al.*, autorisation d'appel rejetée par la Cour suprême du Canada le 18 février 2005, *Cour suprême du Canada – Bulletin des procédures*, 18 février 2005, n<sup>o</sup> 30532;
- *Société d'énergie Foster Wheeler Ltée c. Société intermunicipale de gestion et d'élimination des déchets (SIGED) inc.*, [2004] 1 R.C.S. 456, 2004 C.S.C. 18.

### PRIX ET RECONNAISSANCE

Réal a reçu en 2012 la distinction Avocat émérite (ou *Advocatus Emeritus*) décernée par le Barreau du Québec. Cette distinction est accordée à tous les ans à des membres de l'Ordre qui se sont distingués par l'excellence de leur carrière professionnelle, par leur contribution exceptionnelle à la profession ou encore par leur rayonnement dans leur milieu social et communautaire.

Réal figure dans la liste des meilleurs plaideurs au Canada dans les publications suivantes :

- *Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business 2018* (litige: droit commercial général – Québec);
- *The Best Lawyers in Canada 2018* (droit administratif et public);
- *The Canadian Legal Lexpert Directory 2018* (litige – droit public);
- *Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms and Attorneys* (2015) (étoile en litige touchant l'arbitrage, le droit commercial, la concurrence et les valeurs mobilières);
- *Chambers Global: The World's Leading Lawyers for Business 2015* (règlement des différends);
- *The Canadian Legal Lexpert Directory 2011* (litige – actions collectives).

## PUBLICATIONS

[Coauteur: La Cour supérieure du Québec confirme la validité des redevances à pourcentage qu'un pharmacien propriétaire paie à son franchiseur](#)

Bulletin Blakes – Litige et règlement des différends, 2 mars 2017.

## ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Réal a joué un rôle actif au sein de plusieurs organismes professionnels, tels que le Barreau du Québec et l'Association du Barreau canadien, où il a occupé des postes de direction, notamment à titre de président de la section du droit constitutionnel et des droits de la personne de la Division du Québec ainsi que de vice-président et coprésident de la section nationale du droit constitutionnel.

Réal a également assumé les fonctions de professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal et celles de directeur général associé de la Direction du droit constitutionnel du ministère de la Justice du Québec.

## FORMATION

D.E.S., Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris (Paris II) – 1974

M. Sc., Université Panthéon – Sorbonne (Paris I) – 1973

LL. M., London School of Economics and Political Science – 1972

Admis au Barreau du Québec – 1971

LL. L., Université Laval – 1970

B.A., Université Laval – 1967